

La N-VA veut que les cadeaux du Roi SOIENT EXPOSÉS AU PUBLIC



Pour le sénateur NV-A Pol Van Den Driessche, ces objets sont des propriétés de l'État et non des possessions privées

► Le sénateur Pol Van Den Driessche (N-VA) propose que les cadeaux offerts au souverain lors de visites officielles soient exposés au public, par exemple lors de l'ouverture annuelle au public du Palais royal. Il a rédigé une lettre à ce sujet à l'attention du chef de cabinet du Roi, Frans Van Daele. *"Il serait beau que de simples mortels puissent également admirer ces présents"*, écrit le sénateur. Il fait ainsi référence au quartier général de l'Onu à New York, où les cadeaux faits par les États sont exposés, et au Musée du Septennat à Nièvre, dans lequel sont abrités les cadeaux faits à François Mitterrand lorsqu'il était président.

POL VAN DEN DRIESSCHE s'interroge également quant au statut de ces objets. *"Pour moi, il est évident que ces cadeaux sont des propriétés d'État et non des possessions privées. De fait, le monarque reçoit ceux-ci en hommage à sa fonction de chef de l'État, et non en tant que personne privée"*, écrit le sénateur, qui ajoute que cette question est parfaitement réglée dans d'autres monarchies comme les Pays-Bas et le Danemark. *"Je ne retrouve aucune règle à ce sujet en Belgique. Si rien n'est prévu, il est temps de mettre au point des règles"*, estime M. Van Den Driessche. Aucune initiative législative n'est prévue pour le moment.